



Les CEsER mobilisés pour l'aménagement des franges franciliennes

Eric **CHEVÉE**
Ceser Centre-Val de Loire

Sylviane **DELMAS**
Ceser Île-de-France

Une concertation initiée en 2019

Mise en place d'une démarche commune pour penser l'aménagement des territoires de franges franciliennes

- Auto-saisine du Ceser Île-de-France faisant suite à l'avis « L'avenir des territoires péri-métropolitains » (juillet 2017)
- Sollicitation du Ceser Centre-Val de Loire à l'occasion de la mise en place de son SRADDET validé en 2019
- Volonté de collaboration pour élaborer un rapport unique, porté par les deux assemblées

La mise en perspective de l'expression « franges franciliennes »

- Deux significations territoriales différentes
- Une même préoccupation de mettre en valeur des territoires aux « limites » plus ou moins laissées pour compte des politiques publiques
- Une approche commune pour un développement plus endogène et plus résilient

Une méthode de travail élaborée au fil de la concertation

- Choix de travailler sur des territoires spécifiques et non sur l'ensemble des franges
- Spécificité du travail venant de la juxtaposition géographique de part et d'autre de la limite régionale
- Mise en commun des analyses et des connaissances des territoires
- Valorisation de la diversité des points de vue selon la position géographique par rapport à la limite régionale

La résilience des territoires comme fil rouge

- Plusieurs définitions de la résilience

- La résilience d'un territoire peut se définir comme sa capacité à se saisir de ses propres ressources et à contribuer à un développement équilibré à différentes échelles
- Ou encore, comme sa capacité à protéger sa population et à assurer la continuité de l'action publique quels que soient les aléas

- Interroger les enjeux du développement de coopération entre les territoires à tous les échelons institutionnels

- Entre EPCI de part et d'autre de la limite régionale
- Entre Départements
- Entre Régions, cibles privilégiées des travaux communs

- Souhait partagé de produire un rapport commun à l'intention des deux exécutifs régionaux

Les territoires étudiés ^(1/2)

Volonté des Ceser de retenir deux zones territoriales représentatives de la diversité des réalités et des problématiques des franges franciliennes

Territoire 1

S'étend de Rambouillet à Maintenon, en passant par Epernon et Hanches

Territoire intégré à proximité des grands réseaux routiers

Marqué par des échanges réciproques entre les deux régions et un nombre important de navetteurs

Forte influence de la région parisienne d'un côté et de l'agglomération chartraine de l'autre

Composé de :

- La CC des Porte Euréliennes d'IDF
- La CA Rambouillet Territoires

Territoire 2

S'étend du Montargois au sud de la Seine-et-Marne

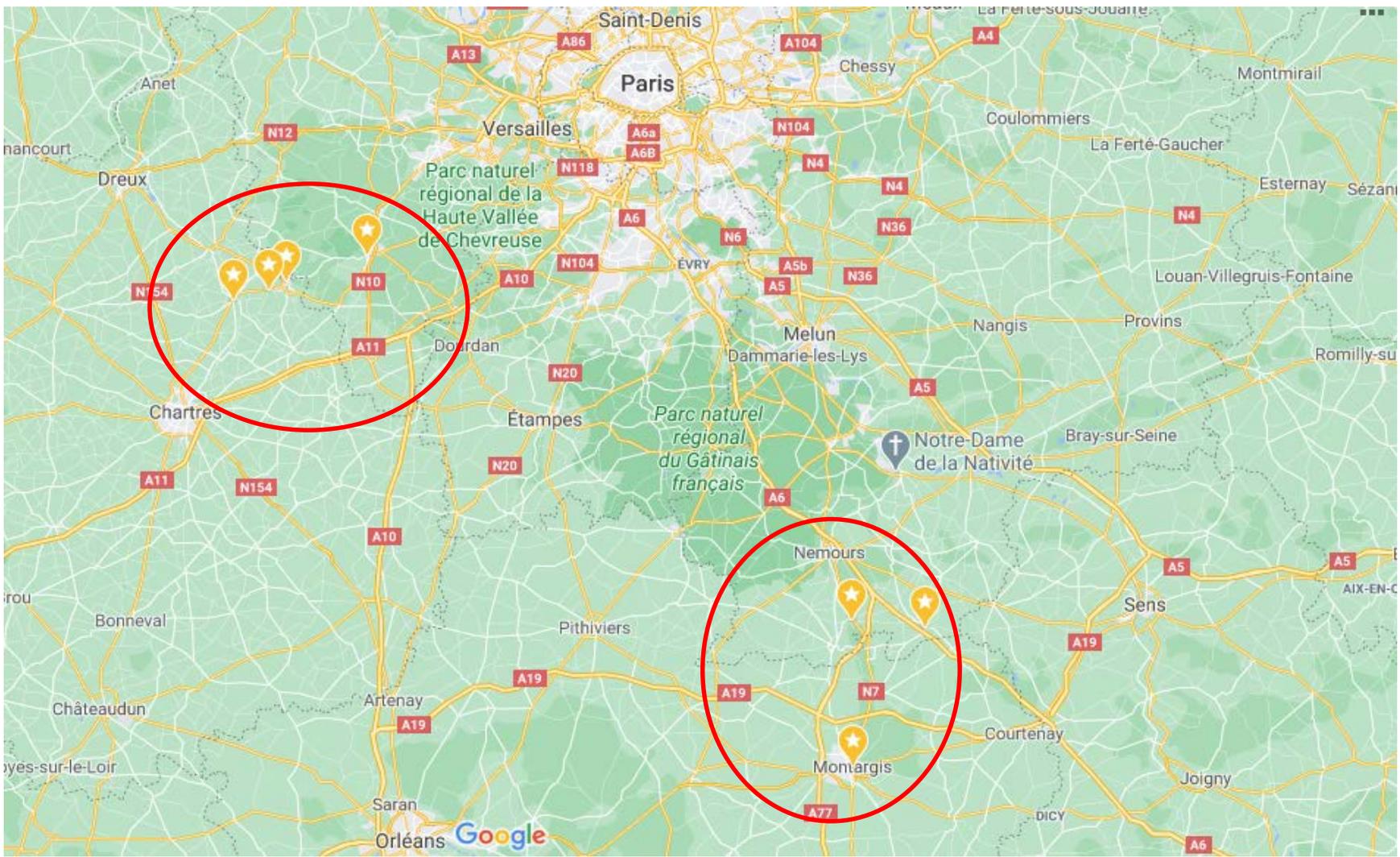
Territoire plus enclavé, liaisons plus difficiles avec Paris et Orléans

Populations paupérisées, déficience de certains services, forte hétérogénéité interne

Composé de :

- La CC des Quatre Vallées, la CA Montargoise et Rives de Loing, la CC du Pithiverais Gâtinais (côté Loiret)
- La CC du Gâtinais-Val de Loing, la CC Pays de Nemours, la CC Moret Seine et Loing (côté seine-et-marnais)

Les territoires étudiés (2/2)



La recherche des potentiels des territoires choisis

- Examen des documents d'urbanisme

- SCOT
- PLU / PLUi
- SRADDET / SDRIF

- Référence aux publications régionales et nationales officielles

- INSEE régional du Centre-Val de Loire
- Institut Paris Région (IPR)
- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

- Identification des forces et faiblesses de chaque territoire pris globalement

Le réexamen des objectifs poursuivis après le 1^{er} confinement

- **Maintien de l'objectif d'un rapport commun pour les deux exécutifs régionaux à l'horizon début 2021**

- **Choix de trois domaines d'étude à fort enjeux de coopération interrégionale et spécifiques à l'état des franges**
 - **Transports**
 - **Tourisme**
 - **Débouchés agricoles**

- **Renoncement à prendre en charge d'autres aspects pourtant importants**
 - **Impact des différences fiscales entre les deux Régions**
 - **Développement massif des établissements de logistique sur ces territoires**
 - **Avenir industriel de ces territoires**
 - **Logement**

L'économie circulaire comme point d'appui des politiques régionales

- Objectif de rompre avec l'économie linéaire pour donner un caractère plus opérationnel à la résilience territoriale, tout en exigeant des coopérations renforcées entre les acteurs locaux
- **Des textes fondateurs**
 - SREC Île-de-France 2020
 - Volet économie circulaire du SRADDET Centre-Val de Loire 2019
 - Mais aussi: PRPGD, SDRIF 2030, etc...

L'état d'avancement des travaux

Portraits de
territoires achevés



Rapport commun en
phase d'approbation

Décision commune
d'auditionner les
élus locaux des
territoires choisis

Projet de vote du même
rapport en assemblée
plénière de chaque Ceser
au printemps 2021

Les leçons tirées d'une collaboration exceptionnelle entre les deux Ceser

Les franges
constituent un
terrain unique
d'intérêt territorial
réciproque

Le rapprochement des
points de vue autour
d'un territoire demande
une ouverture à d'autres
logiques de
développement

La coopération
interterritoriale permet
d'envisager une
démarche d'économie
circulaire à 360°



**Rendez-vous en 2021 pour partager
l'avis rendu aux exécutifs régionaux
d'Île-de-France et du Centre-Val de
Loire**